

Comment s'engager pour la transformation écologique ?

La Maison de la Musique Contemporaine évalue l'éligibilité des projets relative à leur engagement pour la transformation écologique selon les pistes de réflexion mentionnées ci-dessous.

Ces objectifs ont vocation à être adaptés à la taille, aux équipes et à l'impact de chaque structure sur son environnement et peuvent se décliner de manière progressive.

- **Déplacements**

- La structure profite-t-elle de la venue d'un·e équipe artistique pour allonger sa présence sur le territoire et développer des temps de recherche, de développement ou de résidence ainsi que des actions de médiation ?
- Réduit-elle ses déplacements physiques en proposant des logements et de la restauration accessibles à pied ou en transports en commun ?
- La structure propose-t-elle un système de co-voiturage, de transports en commun ou modes de déplacement non polluants pour les équipes artistiques, publics ainsi que les œuvres ?
- La structure évalue-t-elle l'empreinte carbone des déplacements de son équipe artistique et se fixe-t-elle des objectifs d'amélioration quantitatif ?

- **Déchets**

- La structure minimise-t-elle la production de déchets pour lutter contre l'épuisement des ressources en s'engageant pour la réduction du plastique à usage unique, l'utilisation de la gourde et son utilisation pour tous·tes ?
- La structure s'appuie-t-elle sur la logique des « 4R » (réduire, réutiliser, recycler, repenser) pour repenser sa méthodologie d'action et organiser sa gestion des déchets avec des associations dédiées ou des collectivités locales ?

- **Alimentation**

- La structure met-elle en place une politique de circuits courts d'approvisionnement avec une offre d'alimentation saine, diversifiée et certifiée ?
- Met-elle en place d'actions pour lutter contre le gaspillage alimentaire ?
- Favorise-t-elle des produits non emballés et utiliser de la vaisselle lavable en priorité ?

- **Matériel**

- La structure mutualise-t-elle du matériel via une plateforme de location ou de revente ?
- Achète-t-elle du matériel reconditionné auprès de structures de réemploi d'équipement issus du spectacle vivant ?
- Conçoit-elle ses décors dans une optique durable ? Choix des matières premières et produits et anticipation de leur cycle de vie
- Favorise-t-elle des dispositifs scénographiques légers, démontables et transportables ?

- **Sensibilisation**

- Proposez-des temps de formations pour sensibiliser ses équipes à la transformation écologique.
- Développer une communication valorisant l'ensemble des pratiques en faveur du développement durable pour les publics, les partenaires et les habitant·e·s du ou des territoire·s concerné·s.

Le pôle accompagnement se tient à votre disposition pour vous accompagner dans votre démarche pour la transformation écologique. Pour plus d'informations, nous vous invitons à consulter les différentes ressources ci-dessous :

- Guides

- [Guide pour l'action, ARVIVA](#)
- [Le Projet STARTER, Spectacles et Tournées d'Artistes Eco-Responsables](#)
- [ACT, Artistes Citoyens en Tournée](#)
- [Guide de la décarbonation du spectacle vivant, We Count](#)
- [Événementiel Responsable, ADEME](#)
- [On The Move, Faire évoluer ses pratiques professionnelles à l'ère de la crise climatique](#)

- Etudes

- [Décarbonons la culture, The Shift Project](#)
- [Le Spectacle et le Vivant, Sophie Lanoote et Nathalie Moine](#)

- Sites ressources :

- [Transition écologique - Centre National de la Musique](#)
- [The Green Room](#)